



CONTRIBUTION DE LA COORDINATION NATIONALE ET REGIONALE DES USAGERS(ERES) DES RESSOURCES NATURELLES DU BASSIN DU NIGER AU PROCESSUS DE PREPARATION DU PROJET DE BARRAGE DE FOMI



JUILLET 2015

PRÉSENTATION DE LA CNU ET CRU-BN

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision Partagée de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) énoncée par les Chefs d'État des neuf pays membres, la Déclaration de Paris des Chefs d'État et de Gouvernement portant sur les principes de gestion et de bonne gouvernance a insisté sur le renforcement de la participation et l'implication des acteurs dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de cette vision. Cette décision des dirigeants des neuf États a été suivie d'effet par le Secrétariat Exécutif de l'ABN par la réalisation d'une étude d'identification, de caractérisation et de localisation des acteurs usagers(ères) des ressources naturelles du bassin du Niger. Les résultats de cette étude ont été validés à l'occasion du 1^{er} Forum Régional des Acteurs Usagers de l'Eau (FOREAU) des neuf pays du bassin du Niger tenu à Fada Gourma (Burkina Faso) en février 2006 avec des recommandations pertinentes. Pour donner suite à ces recommandations, les résolutions suivantes ont été adoptées au cours des sessions des conseils des ministres de l'ABN :

- **Résolution N°2 de la 25^{ème} session ordinaire (Niamey, le 14 septembre 2006)** : décide de poursuivre le renforcement de l'implication des usagers dans l'élaboration de la Phase 2 de la Vision Partagée ;
- **Résolution N°4 de la session extraordinaire (Niamey, le 26 juillet 2007)** : décide de l'institutionnalisation des mécanismes de participation des usagers (CNU, CRU) et du cadre de concertation (FOREAU) ;
- **Résolution N°5 de la session ordinaire (Niamey, le 26 juillet 2007)**: décide du renforcement des capacités des usagers et autres acteurs du bassin du Niger.

A la suite de ces résolutions, le Secrétariat Exécutif a appuyé la mise en place au niveau de chacun des neuf pays membres d'une Coordination Nationale des Usagers(ères) des ressources naturelles du bassin du Niger (CNU). Ces CNU ont par la suite mis en place la Coordination Régionale des Usagers(ères) des ressources naturelles du Bassin du Niger (CRU-BN).

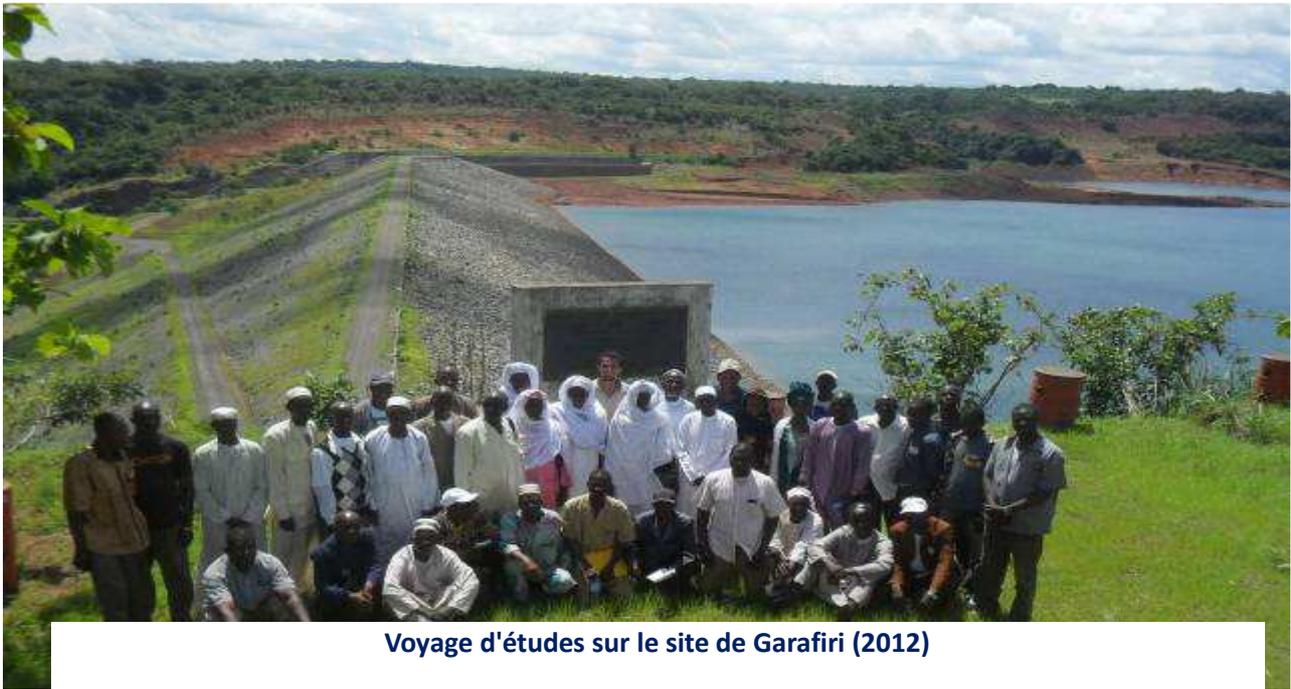
OBJECTIFS DES CNU ET CRU-BN

Ces organisations ont pour objectifs :

- Promouvoir et organiser la concertation entre usagers(ères) de la portion nationale du bassin ;
- Contribuer à la gestion durable des ressources naturelles du bassin du Niger ;
- Mobiliser les usagers(ères) à l'échelle nationale et régionale pour une plus grande participation à la prise de décision concernant l'avenir du bassin ;
- Représenter les usagers(ères) dans les instances statutaires de l'ABN et dans les espaces de discussions et de négociations sur l'avenir du bassin ;
- Promouvoir le renforcement des capacités des usagers(ères) des ressources naturelles tant au niveau local, national que régional.

COMPOSITION

Elles constituent un réseau d'organisations d'usagers(ères) des ressources naturelles autour des thématiques suivantes: Agriculture, Élevage et Pêche, Mines/ Industrie/ Artisanat, Eau Potable et Assainissement, Organisations féminines, Organisations de jeunes, Chefferie traditionnelle...



Voyage d'études sur le site de Garafiri (2012)

DOMAINE D'INTERVENTION DE LA CNU ET LA CRU-BN

- Apprentissage et diffusion des bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles ;
- Renforcement des capacités des usagers sur les thèmes divers de gestion des ressources naturelles ;
- Plaidoyer sur les politiques nationales et régionales en matière de Gestions des Ressources Naturelles (GRN) ;
- Mobilisation des usagers dans la gouvernance des ressources en eau du bassin du Niger ;
- Promotion et vulgarisation des outils et politique de valorisation des ressources naturelles du bassin du Niger ;
- Mobilisation des partenariats pour le financement des actions des usagers à la base dans les neuf pays membres ;
- La veille citoyenne pour le respect des normes environnementales par les parties prenantes ;

- La promotion des filières agricoles et le développement de la chaîne de valeur.

CONTRIBUTION DE LA CNU-GUINÉE ET LA CRU-BN DANS LE PROCESSUS DE PRÉPARATION DU BARRAGE FOMI

Implanté dans la savane guinéenne (Haute Guinée), le projet de barrage de Fomi représente un investissement stratégique pour la Guinée et les pays membres de l'ABN de par ces enjeux socio-économiques et environnementaux. Cependant il devra affecter de façon considérable le milieu naturel et les populations de la zone par le réservoir de 500 km².

On estime à 48 000 personnes la population à déplacer, localisée dans environ 58 villages qui devront perdre l'essentiel de leurs moyens de subsistance, dont les terres agricoles (50 000 ha). Ces populations sont à rajouter à celles d'accueil, représentant environ 70 000 personnes, et qui seront amenées à partager les ressources de production avec les populations déplacées.



Restitution voyage d'études de Garafiri aux PAP

L'enjeu est ainsi énorme pour assurer une gouvernance efficace et paisible du projet. C'est dans ce contexte que la CNU-Guinée et la CRU-BN se sont investies depuis 2009 à accompagner le processus de Fomi en vue de renforcer le cadre de dialogue et de mobilisation des acteurs et des populations pour réussir le processus de Fomi à travers les axes suivants :

❑ Capitalisation des bonnes pratiques

Il s'est agi essentiellement de jeter un regard sur ce qui s'est passé au niveau de certains barrages à l'échelle nationale (barrage de Garafiri) et de la sous-région (barrage de Sélingué au Mali) pour cerner les succès et les faiblesses qui pourraient contribuer à améliorer le processus de Fomi en vue de minimiser les risques d'erreur. Pour ce faire, des voyages d'études ont été organisés sur les

« Le début du processus du barrage de Garafiri a été compliqué avec plus ou moins de difficultés. Ce voyage nous a édifiés sur tant d'aspects qui échappaient à notre esprit, à notre connaissance. C'est un exercice réalisé pour que nous prenions conscience et connaissance de la situation déjà vécue par certaines populations afin d'éviter les erreurs du passé » Mme Nikaba Keita, représentante des femmes de la Commune rurale de Koumana, Présidente de l'Union Maraîchère Kankouba.

sites de ces deux barrages cités ci-dessus, avec pour particularité la participation multi-acteurs (populations affectées, élus locaux, promoteurs du barrage, administration, PTF, etc.). Ces voyages ont été organisés en veillant à une participation significative de l'ensemble des catégories sociales dont les représentants des femmes et des jeunes. Les échanges étaient réservés essentiellement entre les populations du projet de barrage de Fomi et celles des deux barrages d'accueil et ont permis de capitaliser les expériences, leçons et défis avant, pendant et après la

Quelques leçons tirées des voyages d'études

- ▶ la non-réalisation des promesses tenues par l'État/Projet ;
- ▶ la mauvaise compensation des populations ;
- ▶ la faiblesse ou l'absence de mesure durable de développement local des zones affectées par le barrage ;
- ▶ la mauvaise gestion des terres agricoles (périmètre irrigué, terre de coteau).

Solutions proposées pour réussir le processus de Fomi

- ▶ l'établissement d'un contrat social entre l'État/Projet et les populations ;
- ▶ la mise en place d'un fond de développement local pour soutenir les initiatives de développement des communautés affectées dans la durée ;
- ▶ la sécurisation foncière des populations sur les terres de compensation.

réalisation de ces ouvrages. Cette démarche a fortement aidé les acteurs autour du barrage de Fomi à comprendre le processus (déplacement/réinstallation, compensation,...) de la mise en œuvre d'un barrage, les difficultés éventuelles et les avantages qui lui sont associés.

□ **Partage d'informations**

L'accès des populations affectées par le projet (PAP) à l'information utile est l'une des clés pour la réussite de la gouvernance des projets d'infrastructures. La mesure 2.1.2 de la recommandation 2.1 de la CEDEAO sur les grandes infrastructures hydrauliques souligne d'ailleurs la nécessité de porter à la connaissance des populations affectées l'information appropriée durant toutes les phases du projet. Dans cette dynamique et suite aux voyages d'études, la CNU-Guinée et la CRU, avec l'appui financier du programme de la Global Water Initiative (GWI), ont organisé à Kankan et à Kouroussa deux rencontres de restitution des conclusions des voyages, qui ont mobilisé chacune une soixantaine de représentants des populations affectées et une trentaine de cadres des services techniques et autres structures concernées par le projet. Ces rencontres ont permis d'élargir les résultats des voyages à une proportion importante des populations et des autres acteurs en vue de s'approprier les enjeux de réalisation du barrage de Fomi pour mieux cerner les défis. Le partage d'informations a été renforcé aussi à travers

la restitution dans les communes affectées, et en langue locale, des conclusions des études sur (i) le partage des bénéfices du barrage avec les populations, (ii) le contrat social entre l'État/Projet et les populations et (iii) la sécurisation foncière des PAP sur les terres de compensation, réalisées dans le cadre du partenariat GWI avec la Direction Générale du projet Fomi. Ces études sont proposées en réponse aux leçons tirées des voyages d'études. La restitution sous cette forme est un mécanisme qui permet aux PAP de s'impliquer et d'exprimer leurs points de vue sur les initiatives développées en leur faveur pour mieux se les approprier.

□ **Renforcement des capacités et de la concertation**

À travers cet axe, la CNU et la CRU-BN ont accompagné les acteurs de Fomi et les populations affectées pour renforcer leur connaissance sur les enjeux du processus de réalisation du barrage. Ainsi, un atelier régional de renforcement des capacités de la société civile sur les grandes infrastructures hydrauliques dans le bassin du Niger, et sur financement de Wetlands International – Mali, a été organisé à Sélingué (Mali) avec la participation d'un délégué de la Direction Générale de Fomi. Cet atelier a apporté de nouvelles connaissances sur les outils et mécanismes pour réussir la mise en œuvre d'un barrage. Aussi, dans le but de renforcer la capacité des élus à gérer les futurs enjeux liés au déplacement, à la réinstallation, à la

« Faites un diagnostic de vos problèmes et de vos préoccupations essentielles afin que le projet en fasse également sa préoccupation. Au départ, nous ne connaissions rien des barrages et nous n'avons pas pu faire de propositions concrètes et formalisées avec le projet, nous avons juste consommé ce qu'ils nous ont dit et proposé, raison pour laquelle nous avons été lésés dans le processus comme vous le constatez aujourd'hui »

Porte-parole des sages du village de Guèmèssoron (barrage de Garafiri)

compensation et au développement local des communautés affectées, il a été mis en place à Sélingué en 2012 un cadre de concertation entre les maires des communes affectées par les barrages dans le bassin du Niger pour favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques autour des processus de barrages. En janvier 2015, la CRU-BN avec l'appui de la GIZ et de l'UICN a organisé à Tillabéry, République du Niger, une rencontre des maires des communes affectées par les barrages dans le but de renforcer la capacité des élus dans la gouvernance des ouvrages structurants dans le bassin du Niger. A cette occasion une visite d'échange, réalisée sur le site du barrage de Kandadji, a permis à ces élus de capitaliser eux-mêmes les succès et les difficultés du processus actuel des opérations de déplacement des vagues de populations de ce barrage. Cinq (5) délégués de la Guinée et quatre (4) maires des communes rurales concernées par le barrage de Fomi ont pris part à la rencontre.

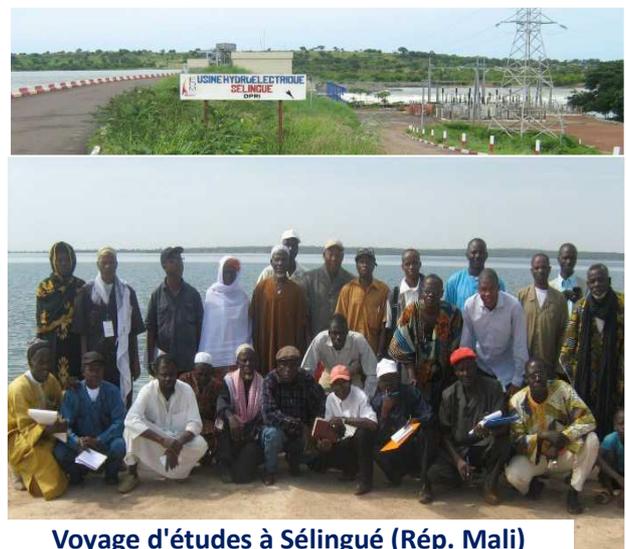
□ Appui aux partenaires du projet Fomi

Les partenaires, notamment le programme de la Global Water Initiative mis en œuvre par le consortium de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et financé par la Fondation Howard G. Buffett, ont développé une relation étroite avec la CNU-Guinée dont la contribution est remarquable dans la préparation des missions de prise de contact avec les populations sur le terrain. Ainsi, la CNU est chargée de l'information et la préparation des populations pour une mobilisation à ces rencontres sur le terrain. Elle sert aussi d'appui de terrain aux missionnaires pour faciliter les échanges notamment au cours des enquêtes de terrain. Elle est aussi chargée de la préparation, de

l'organisation et de la capitalisation des ateliers locaux de restitution des différentes études réalisées dans le cadre du partenariat GWI/Direction Générale de Fomi.

□ Plaidoyer au profit des populations

Le plaidoyer est un axe sur lequel la CNU et la CRU-BN s'appuient pour sensibiliser les décideurs au niveau national et régional à intégrer les préoccupations des communautés dans le processus de préparation du projet Fomi. Les actions de plaidoyer ont porté notamment sur les résultats et conclusions des études déjà réalisées et validées au cours des ateliers par la Direction Générale du projet Fomi et les autres acteurs nationaux. Elles visent donc à intégrer les outils du partage des bénéfices avec les populations par la mise en place d'un fond de développement local issu de la vente de l'électricité du barrage, mais aussi de la sécurisation des populations sur les terres de compensation (périmètre irrigué, terres de coteaux) dans les études d'actualisation et les études finales du projet de barrage de Fomi en lien avec les principes de la charte de l'eau de l'ABN et les lignes directrices de la CEDEAO sur les grandes infrastructures hydrauliques.



Voyage d'études à Sélingué (Rép. Mali)

CONCLUSION

La gouvernance des ressources en eau et des grandes infrastructures hydrauliques est un processus complexe et multiple qui nécessite une participation et implication responsable et efficace des acteurs à la base, dont les usagers riverains des ressources. Cette participation et implication des acteurs est donc un principe pour assurer une gestion intégrée et paisible des ressources. Elle doit placer les populations riveraines en position de véritables bénéficiaires des acquis mais, et surtout, en partenaires qui contribuent à la planification, à la préparation et à la mise en œuvre des politiques de développement des ressources.

L'approche adoptée autour du projet Fomi constitue un cas d'étude qui mérite d'être élargi aux projets d'infrastructures à l'échelle nationale et régionale.

Il est à noter enfin que les résultats actuels ne constituent qu'une base pour consolider et orienter d'autres initiatives au point de parvenir à la finalité qui permet aux populations affectées de tirer meilleur profit du processus à travers :

- ▶ L'amélioration remarquable de leurs conditions de vie suite au barrage ;
- ▶ Une compensation juste de leurs biens ;
- ▶ Un partage des bénéfices du barrage avec l'effectivité d'un fond de développement local issu de la vente de l'électricité du barrage ;
- ▶ L'accès durable aux terres de production avec des droits sécurisés.

Ainsi, il est important de souligner le défi du soutien politique des décideurs et de l'accompagnement des partenaires techniques et financiers pour appuyer ce processus de renforcement de la participation des populations à la gouvernance du projet en vue de réussir la transformation sociale annoncée des populations.



Visite d'échange sur le site du barrage de Kandadji (Rép. Niger)

« Les enseignements de ce voyage sont avant tout à l'avantage du projet Fomi car ils nous permettent de renforcer nos capacités de gestion des problèmes semblables à ceux qu'ont connus les communautés de Garafiri. La question qui se pose également est le partage de l'électricité avec les villages riverains du barrage. Je salue le programme GWI à travers l'UICN qui a financé le présent voyage d'études à l'intention des acteurs de Fomi, qui leur permet de comprendre les problèmes qui les attendent et de les mesurer à leur juste valeur ». Le projet de barrage de Fomi est complexe dans son ensemble par l'effectif des populations affectées et la question foncière ; aucun barrage en Guinée n'atteint Fomi dans ce sens. C'est pourquoi, il faut le dialogue avec les riverains qui sont représentés à ce voyage, sinon des erreurs risquent de se glisser au cours du processus. »

Dr Aboubacar Sidiki CONDE, Directeur Général du projet Fomi

Partenaires techniques et financiers :



Réalisation

Coordination Régionale des Usagers des
Ressources naturelles du Bassin du Niger
(CRU-BN)

Contacts

Tél : +223 20 28 42 23/76490702
/71705187

Conception et mise en page

Richard Labilé SAGNO
Consultant Appui technique à la CRU-BN

Email : crubnsc@gmail.com
nouradhine@gmail.com
richardsagno@gmail.com